

Dans Georges BERTRAND et Serge BRIFFAUD (Sous la dir. de), *Le paysage. Retour d'expériences entre recherche et projet*, Actes du colloque d'Arthous, Centre départemental du patrimoine des Landes (sortie prévue en décembre 2010).

QUEL PAYSAGE POUR LES PAYSAGISTES ?

Un retour sur l'expérience de l'École du paysage de Bordeaux

Serge BRIFFAUD ¹

La question des liens entre recherche scientifique et projet de paysage, explorée par ces rencontres d'Arthous, a sa place au cœur même de la problématique pédagogique des formations de paysagistes. Le contexte lui-même appelle un approfondissement de la réflexion en ce domaine. Avec le passage au cursus L/M/D et l'ouverture de plus en plus grande des formations françaises de paysagistes au doctorat, les liens semblent devoir inévitablement se resserrer entre pratiques de la recherche et du projet. On appauvrirait toutefois le débat en le limitant à la question de la nature du doctorat proposé aux paysagistes, de ses liens avec les disciplines académiques et des conditions qui permettrait à une « culture du projet » de se refléter dans l'exercice de la thèse. Il s'agirait aussi, d'abord et peut-être surtout, d'interroger la mobilisation des apports

¹ . CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage) - Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux.

de la recherche scientifique récente dans le cursus menant au diplôme de paysagiste lui-même, voire, au-delà, la place donnée à une démarche de chercheur dans les manières d'opérer enseignées aux futurs professionnels.

Je traiterai ici de cette dimension du problème en m'efforçant de demeurer fidèle au principe du « retour d'expériences », ce qui me conduira à évoquer brièvement mon parcours au sein de l'école du paysage de Bordeaux ². Ce témoignage est celui d'un enseignant-chercheur qui défend depuis toujours l'idée qu'il est nécessaire de faire de la démarche de recherche — ou au moins d'une certaine démarche, dont je vais préciser la nature — l'un des fondements, à la fois, de la critique, de la construction théorique et de la pratique du projet de paysage. Je voudrais toutefois montrer ici comment cette idée se heurte à certains paradigmes identitaires aujourd'hui indissociables du discours de la profession sur elle-même, et, plus globalement, comment elle appelle un effort de (re)formulation théorique des pratiques du paysagiste ³.

² . Je me permets cette simplification de l'appellation officielle. Il faudrait en effet parler de la formation des paysagistes DPLG de l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux. Il s'agit là de la seconde formation en date à délivrer le diplôme de Paysagiste D.P.L.G., après l'école de Versailles et avant l'ENSAP de Lille. Les études conduisant au diplôme s'étendent pour l'heure sur 4 années, après recrutement sur concours à Bac+2. Ce cursus est néanmoins en voie d'être réformé par l'insertion des écoles de paysage dans le système L/M/D.

³ . Même s'il m'arrivera d'employer le « nous » pour évoquer des réflexions et des choix partagés avec d'autres membres de l'équipe bordelaise, je ne prétends pas ici me faire l'interprète de tous ceux qui ont participé et participent aujourd'hui à mettre en place et à faire évoluer cette formation, ni même donner de celle-ci une vision d'ensemble. Mon but est d'abord de présenter, avec mes mots, les idées que j'ai participé à défendre dans les débats pédagogiques animés sans lesquels elles n'auraient pu naître ni prendre forme.

Un objet pédagogique : le paysage comme surface indiciaire

C'est en 1991, quelques mois avant l'ouverture de la formation bordelaise des paysagistes D.P.L.G., que je m'engage dans cette aventure pédagogique. Historien, alors enseignant à l'Université de Toulouse-Le Mirail, mon expérience du paysage réside dans une approche de chercheur privilégiant l'histoire des représentations sociales, mais ma culture paysagère est dès ce moment largement influencée par des relations très étroites avec certains géographes — Georges Bertrand, mais aussi Didier Galop — qui voient dans le paysage une entrée à la fois sociale et historique dans le « complexe socio-écologique ». D'emblée, Vincent Auzanneau, le créateur de la formation bordelaise, oblige néanmoins « universitaires » et « professionnels » à croiser leurs approches et leurs regards, au sein de la petite équipe chargée de proposer l'armature pédagogique globale de la formation⁴. La priorité, nous signifie-t-on, est au dialogue entre gens de l'action et gens de la spéculation. Il faut, ensemble, se prononcer sur ce que sont les « attentes paysagères » du moment et sur ce que doit être, en ce domaine du paysage, le professionnel de demain. Et si possible parler d'une seule voix... On me demande ce que la recherche paysagère peut apporter à la pratique contemporaine du « projet de paysage ». Je découvre, ainsi, cette notion, dont l'usage me laisse quelque peu interdit, tant l'idée même de mettre les paysages en projet me paraît s'ouvrir sur un abîme de malentendus. De quel paysage, en effet, parle-t-on ? J'avance que ce dernier doit être

⁴ . La paysagiste Isabelle Auricoste et moi fûmes longtemps les deux seuls enseignants titulaires de la formation. C'est à elle, surtout, que je dois ma découverte du métier de paysagiste et nombre d'aspects de l'évolution de ma perception de ce champ professionnel et scientifique. D'autres paysagistes — Jean-Noël Tournier, Bernard Brunet, Marguerite Mercier — ont joué un rôle essentiel, à cette époque et, pour certains d'entre eux, depuis ce moment, dans la définition des orientations de la formation.

d'abord appréhendé comme l'effet de causes plus ou moins cachées — qu'il existe, dans les apparences (j'emprunte l'expression à G. Bertrand) quelque chose de fondamental qu'il convient, pour agir, d'atteindre et d'isoler. Ce sont, dans mon esprit, ces causes et elles seules, ou elles *d'abord*, qui peuvent être considérées comme les cibles de l'action. Former des étudiants au « projet de paysage » ? Pourquoi pas ? Mais à la condition, donc, de considérer le paysage comme une surface indiciaire et de placer le paysagiste, face à lui, en situation d'enquêteur, attentif à ce que l'environnement perceptible contient d'empreintes et de traces. D'accord, par conséquent, pour le projet de paysage, s'il s'agit d'une action qui vise les causes profondes autant que leur traduction en surface et qui, du même coup, amène à mieux prendre en compte, dans les politiques du territoire, les phénomènes qui relèvent, comme le paysage lui-même, d'interrelations complexes et inscrites dans la durée entre le naturel et le social.

Tel est, en substance, le discours que j'ose tenir à mes nouveaux collègues, paysagistes et architectes pour la plupart. On m'écoute et, à ma grande surprise, on approuve et on renchérit. Sur la base d'une vision partagée des objectifs à atteindre, une véritable équipe enseignante, réunissant paysagistes et chercheurs, prend rapidement corps (heureux hasard des affinités humaines ou influence déterminante de l'air du temps ?). La pédagogie que nous mettons en place vise à inscrire au cœur de la formation et au fondement de la pratique du paysagiste elle-même ce que nous appelons — de façon peut-être peu appropriée, l'expression pouvant laisser penser qu'il ne s'agit là que d'un simple exercice académique et un peu scolaire — la « lecture du paysage », consistant, par la voie d'une démarche itérative associant observation sur le terrain et enquête (orale, en archive, etc.), à raccorder le visible à ses déterminants naturels et sociaux. Ce grand domaine d'enseignement est conçu comme une traduction à visée didactique des expériences

de recherches conduites, durant les décennies précédentes — au nom de l'« environnement » autant qu'au nom du « paysage » — à la frontière entre sciences naturelles et sciences sociales.

La lecture du paysage s'enseigne, avant tout, *in situ* ; et nous avons d'emblée mis l'accent, à Bordeaux, sur la confrontation directe des étudiants avec ce qu'il est convenu d'appeler le « terrain ». À peine entrés dans l'école et avant même de s'être installés dans les locaux, les nouveaux arrivants sont conviés à une semaine d'exercice de lecture paysagère dans les Pyrénées. D'autres voyages suivent qui, peu à peu, permettent aux futurs paysagistes de s'approprier cette démarche d'observateur-enquêteur. Cette préséance reconnue au terrain est une priorité accordée à la confrontation directe à la complexité inhérente à tout paysage dès lors qu'on l'aborde comme la résultante de processus à la fois — et souvent indémêlablement — naturels et sociaux. Le paysage doit s'offrir au regard de l'étudiant, dans un premier temps, comme un tout-lié et une réalité hybride, spatiale et temporelle, sociale et écologique. La décomposition analytique vient plus tard, à travers des enseignements qui réinstallent dans leurs champs disciplinaires les méthodes et les connaissances empiriquement mobilisées sur le terrain.

L'approche historique est au cœur de cette démarche didactique, largement alimentée par les méthodes et les savoirs d'une éco-histoire (ou « écologie historique »), pratiquée par certains enseignants chercheurs de la formation (Didier Galop, Bernard Davasse) dont les travaux s'inscrivent dans les perspectives tracées par Claude et Georges Bertrand dès les années 1970 (C. et G. Bertrand, 1975). Les signes contenus dans le paysage, que l'étudiant est invité à la fois à individualiser et à décrypter, sont d'abord des *traces* — l'empreinte d'un passage et d'un processus, en cours ou achevé. La lecture du paysage doit amener l'étudiant à recomposer

un récit paysager, ou au moins à en reconstituer certains épisodes, dont la connaissance est essentielle à la compréhension des enjeux du projet à concevoir. Cette pratique permet ainsi de resituer le paysage sur un axe du temps prolongé au-delà du présent, dans l'espace où se déploie ce projet qui ne serait que bricolage des apparences, s'il n'était inspiré par une compréhension du processus dynamique dans lequel tout paysage est inscrit. Le mémoire personnel dit « Cent ans de paysage », consistant à analyser à différentes échelles de temps l'évolution et la dynamique d'un paysage, est très vite devenu l'exercice emblématique de la formation.

Lecture du paysage et « médiation »

En intégrant ainsi à la pratique du paysagiste cette posture de chercheur, il ne s'agit évidemment pas de faire de ce professionnel un prétendant à l'omniscience, voué au savoir pour le savoir. Mais on pose mal le problème du projet en l'associant à une « action » et un « engagement » que l'on oppose, trop inconsidérément, à la spéculation désintéressée et à la supposée distanciation du scientifique. La démarche pédagogique que je défends est fondée sur le rejet de cette vision dichotomique et binaire, disqualifié par le simple constat de la place prise depuis plusieurs siècles par la science et le regard savant au cœur même de la culture occidentale du paysage. Mes propres travaux dans le domaine de l'histoire des représentations m'ont de longue date convaincu du rôle fondamental qu'est capable de jouer le regard scientifique — et ce point est développé plus loin dans ce volume — comme matrice d'une sensibilité paysagère. Il ne s'agit ainsi en aucune manière, en privilégiant cette démarche de « lecture », de nier ou de rejeter au second plan la dimension « sensible » du paysage et l'expérience esthétique dont ce dernier peut faire l'objet. Prenant le contrepied

des théoriciens et praticiens du paysage qui se sont plus, ces dernières décennies, à présenter toute construction ou apport de connaissance comme un obstacle à la sensation et au sentiment, je regarde au contraire, avec d'autres, cette « lecture » et sa mise en discussion avec les populations concernées, comme une démarche susceptible d'aider le regard et la sensibilité à trouver prise sur l'environnement perceptible ; c'est-à-dire comme une démarche qui, loin d'éteindre l'expérience esthétique, la stimule et l'enrichit⁵. Expliquer l'existence, dans le paysage, d'un objet, d'une forme, d'une couleur ou d'une texture, n'est pas en dire, et moins encore en imposer la valeur ; mais c'est inciter la subjectivité à se construire et à s'exprimer, tout en l'invitant à se fonder sur la considération des causes autant que sur celles des effets. Cela suppose, à l'évidence, un effort de représentation et de partage (j'évite à dessein le mot « vulgarisation », ici inadaptée) que le paysagiste doit assumer ; et cet effort là, qui met à contribution à la fois les savoir-faire de la représentation de l'animation participative et de l'enquête orale est constitutif de cette pratique de la « lecture du paysage », tel qu'on doit, à mon sens, la concevoir. En ce sens, cette façon de faire apparaît comme le moyen de progresser dans la direction de la construction d'une sensibilité *collective*, c'est-à-dire non seulement comme le moyen d'attirer le regard sur les choses et de leur donner

⁵ . Je fais mienne ici une approche « cognitiviste » de l'esthétique qui représente aujourd'hui, outre-Atlantique, l'un des grands courants de pensée traversant le champ philosophique des *Environmental aesthetics*. Cette approche est en revanche largement ostracisée en France, notamment dans le débat sur le paysage de ces dernières décennies. Jean-Marc Besse (2000), qui affirme lui aussi la nécessité de délivrer le paysage d'une certaine vision de l'esthétique, déplore également que « toute tentative de « réconcilier », si l'on peut dire, l'esthétique avec les autres secteurs de la pensée [soit] dénoncée comme « archaïque », voire « réactionnaire ». On peut cependant souligner le fait, ajoute Besse, que depuis le XVII^e siècle, cette coupure a toujours été contestée et ne s'est jamais imposée sans difficulté. » (p. 97).

de la valeur, en même temps que du sens, mais aussi comme celui de faire émerger des regards partageables, ou au moins socialisables, qui ne prendraient pas la forme de subjectivités irréductibles, brandies comme étendards d'une « identité » individuelle ou collective, mais qui pourraient au contraire entrer dans le jeu d'une *co-construction* des représentations fondant l'action à entreprendre.

Il ne s'agit donc pas, en soumettant le paysage à une lecture, de dépasser les « apparences », ni même de les instrumentaliser pour partir en quête d'une vérité cachée, mais de les creuser, d'en révéler la profondeur et de redonner sens, ainsi, à ce monde inscrit dans le cercle de l'horizon, à portée d'expérience et de sensation, dans lequel les abstractions et les idées *prennent forme* et trouvent à s'incarner en des symboles concrets. Il n'est pas nécessaire, pour justifier un effort de lecture du paysage, de viser à autre chose qu'à éclairer le perceptible lui-même et à réactiver, ainsi, sa capacité à « faire sens ». La « science » du paysagiste est ainsi celle des affleurements. Elle n'est pas pour autant superficielle, mais elle est modeste et ne conduit qu'à des vérités partielles et relatives, dont la vocation est d'être prolongée en ces contes et en ces rêves dans lequel un projet doit aller chercher la force d'une « vision ». Cette science là n'a, en un mot, qu'un but : construire, le plus objectivement possible, ce qui peut être placée à la croisée des subjectivités.

La lecture du paysage, conçue et positionnée de cette manière, apparaît comme le fondement de ce que nous avons appelé une démarche de « médiation », dont la caractéristique est, ainsi, de fonder la démarche de projet sur un savoir partageable et une distribution négociée des valeurs et des significations du paysage. L'exigence à laquelle répondait ce type de démarche, quand nous l'avons fait nôtre au début des années 1990, était liée à une évolution des attentes paysagères, dans le sens de la généralisation d'un souci

d'agir en ce domaine, à des échelles où le projet passe nécessairement par une prise en considération des multiples pratiques et du rôle des multiples acteurs participant à donner forme, sens et valeur au paysage, ainsi qu'à le faire évoluer. À l'échelle d'une agglomération, d'un canton ou d'un parc naturel régional, le paysage se décrète ainsi moins encore qu'à celle du jardin ou de l'espace public urbain. La médiation devient condition absolue d'efficacité, mais elle permet aussi de révéler le rôle d'outil que peut avoir le paysage pour gérer de façon concertée les territoires et les environnements, mais aussi fabriquer, par ce biais, du lien social. En plaçant, à travers la lecture des paysages, une démarche de chercheur au fondement même de la pratique du paysagiste, nous nous donnons les moyens d'assumer un nouveau type de projet, conçu non seulement *pour* le paysage, mais aussi *par* lui.

En finir avec l'« architecte de paysage »

Je n'avais pas conscience, au moment où nous avons commencé à orienter en ce sens la formation bordelaise, du caractère provocateur que ces prises de position sur la profession et sur la pédagogie pouvaient avoir aux yeux de beaucoup de praticiens ou d'enseignants dans d'autres écoles de paysagistes et d'architectes. J'ai ainsi découvert avec un certain étonnement à quel point pouvait paraître insupportable l'idée de faire entrer une démarche ainsi orientée de construction de la connaissance à l'intérieur d'une « démarche de projet » généralement perçue, ailleurs, comme relevant fondamentalement de l'art et comme reposant sur l'exaltation de la sensibilité propre du « concepteur ».

J'ai mis fort longtemps à cerner les causes profondes de l'incompréhension, voire des réactions de franche hostilité qu'a suscitées — et que suscite toujours — dans une partie du milieu des paysagistes et des architectes, cette manière d'aborder

l'enseignement. D'abord déconcerté par ces réactions, je les ai peu à peu regardées comme le symptôme d'une fracture culturelle profonde dont je n'avais pas d'abord soupçonné l'importance et qui semble aujourd'hui se refléter de façon privilégiée dans ce champ du paysage. J'ai pris peu à peu conscience de l'ancrage culturel des arguments de l'« adversaire », qu'incarnait pour moi la figure du concepteur revendiquant une « expertise sensible » et une compétence esthétique indépendantes de toute capacité à construire une connaissance, voire de toute ambition de le faire. Ma familiarité de plus en plus grande avec ce milieu m'a permis de mieux mesurer les enjeux sous-tendus par cette posture, en terme d'identification d'un champ professionnel, d'accès des praticiens à la respectabilité sociale, mais aussi à un marché du paysage aujourd'hui structuré par des attentes ambiguës, dans lesquelles se mêlent souvent inextricablement besoin de construire l'*image* — au sens commercial du terme — des territoires et désir de retrouver, à travers un paysage compris comme construction collective, le sens d'un « habiter ensemble ». Je me contenterai ici, à ce sujet, de quelques observations, qui permettront de resituer dans leur contexte les choix pédagogiques qui viennent d'être présentés.

La construction/codification de la notion de « projet de paysage » est consubstantielle au processus de professionnalisation des paysagistes, auquel on assiste en France depuis un demi-siècle⁶. Ce néologisme, censé désigner une catégorie spécifique de l'action sur l'espace, a joué un rôle central dans le passage – classiquement décrit par la sociologie des professions – de l'artisanat ou du « métier » d'origine, assimilable en ce cas précis au jardinage et à l'horticulture, à un corps professionnel, qui s'est d'abord et surtout institutionnalisé, pour ce qui concerne les paysagistes, à travers une

⁶ . Sur la trajectoire des paysagistes après la 2^e Guerre Mondiale, on peut se reporter aux travaux de Bernadette Blanchon (1999).

formation et un diplôme. Comme l'observe Françoise Dubost (1995, 2002), cette profession nouvelle a largement pris modèle, pour se construire, sur l'architecture. Asseoir la respectabilité des paysagistes sur l'aura qui entoure la figure de l'architecte-concepteur apparaît en effet, dès les années 1960, comme la ligne politique autour de laquelle se rassemblent, plus ou moins tacitement, les premiers cadres de la profession, fondateurs de l'école de Versailles (créée en 1976). L'obtention de la mention « Diplômé Par Le Gouvernement » (DPLG), également associée au titre d'architecte, apparaît en ce sens comme un pas décisif fait en direction de la reconnaissance de la profession ainsi pensée et située. Notons qu'aujourd'hui encore, l'appellation « architecte-paysagiste » est revendiquée par une part importante des praticiens français en exercice.

Dans ce contexte, l'invocation du « projet de paysage » apparaît avant tout comme le moyen de revendiquer une certaine posture professionnelle, contenue dans la notion antérieurement construite de « projet d'architecture »⁷. Pour le dire en quelques mots, le paysagiste comme « homme de projet » se dépeint lui-même comme un innovateur et un créateur, capable d'imaginer de nouvelles configurations de l'espace en faisant prioritairement appel à son génie propre. Cette volonté de se lover dans un modèle professionnel existant et reconnu apparaît comme une sorte d'indispensable contrepoids à l'indéfinition des champs et des objets d'action que recouvre la notion de « projet de paysage ». Les paysagistes ont certes été - et demeurent - associés au « vert », au

⁷ . « Dès les années 1960, observe Florent Champy, une évolution contradictoire se fait jour : désireux d'asseoir un statut équivalent à celui des architectes, les paysagistes mettent de plus en plus l'accent sur la création et les techniques du projet, au risque de perdre leur spécificité. Les systèmes d'enseignement reflètent bien ces hésitations dans les stratégies de conquête d'autonomie. » (Champy, 2000, p. 217).

souci de l'environnement et à un savoir-faire sur le « vivant », mais cette assignation à « la nature » n'est pas toujours volontiers assumée par les praticiens, soucieux de prendre leur distance vis-à-vis de l'anti-modèle du « planteur » et du jardinier, voire des figures de l'écologue et du protecteur de l'environnement. Rien, aucun objet tangible, aucun territoire d'action délimitable, ne semble en définitive autorisé à combler la singulière vacuité du projet de paysage.

Ce n'est pas, de fait, en répondant à la question du « quoi ? » que les paysagistes ont réussi, ces dernières décennies, à se faire reconnaître. C'est même – on peut le soutenir – en la refusant et en la contournant. Si cette profession nouvelle a réussi à s'imposer, c'est avant tout en définissant le « comment » de sa pratique. Or, il existe une contradiction, aussi manifeste que largement refoulée, entre la définition de cette « manière » spécifique et la posture simultanément revendiquée de l'architecte-paysagiste « auteur » de paysage.

C'est à partir surtout du tournant des années 1970-1980, que l'on voit émerger un discours sur le mode paysagiste d'action sur l'espace dont la prégnance et la charge identitaire se sont avérées – et s'avèrent encore - particulièrement fortes. D'abord expression d'un point de vue contestataire, autour duquel prend forme un corps professionnel naissant, ce discours a pris avec le temps l'aspect d'une doctrine d'autant plus indiscutée par les professionnels qu'elle apparaît, précisément en l'absence d'une claire définition de l'objet d'action lui-même, comme le fondement même de leur identité. L'époque où apparaît ce discours est celle de la crise de l'approche fonctionnaliste autour de laquelle s'étaient largement ordonnée, au cours des Trente glorieuses, les pratiques de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement du territoire. Elle est celle où l'on commence à opposer une logique de « ménagement » aux pratiques

de l'aménagement et une logique de « projet urbain », connotée de volonté de concertation et de prise en compte de l'« existant », à un urbanisme jugé trop marqué par une culture de la planification démiurgique, conduisant à réduire le territoire à un simple support (Tomas, 1995, Donadieu, 1999). Partie prenante d'un mouvement auquel participent simultanément de nombreux architectes et urbanistes, mais aussi des politiciens et des responsables de la commande publique, les paysagistes se font alors les critiques de cette pensée déterritorialisée de la construction et de l'aménagement. Ils défendent, a contrario, une action sur l'espace respectueuse de l'« histoire et de la géographie des sites », ainsi que de la dimension « sensible » du rapport des hommes aux territoires habités. Créer à partir de l'existant, en prolongeant les caractères du « site » et en les « donnant à voir » (Marot, 1995), devient le mot d'ordre d'une profession qui retrouvait – j'y reviendrai - plus ou moins consciemment, dans ce discours sur sa pratique, un lien avec une histoire de la « composition des paysages », telle que théorisée en Angleterre et en France au Siècle des Lumières .

La codification de cette *manière* paysagiste n'a pas pour autant engendré une remise en cause de la posture à laquelle la profession naissante s'est d'emblée identifiée. On aurait pu logiquement s'attendre, en effet, à ce qu'une telle conception de leur action poussent les praticiens à renoncer, sinon à une identification à la posture du concepteur, au moins à une vision du projet comme « œuvre ». Mais peu nombreux sont encore les professionnels qui acceptent de ne plus se présenter eux-mêmes comme des auteurs de paysages, avec pour conséquence l'évidence souvent éclatante, dès lors que les préceptes dont on se réclame sont néanmoins appliqués, d'une contradiction entre représentation de soi et réalité de la pratique. Même s'il semble que de plus en plus de praticiens posent sur elle un regard critique, la posture du concepteur-démiurge, capable de mettre son génie créateur au service du dépassement

inclusif de toutes les contraintes et de tous les besoins, demeure tout aussi constitutive de l'identité professionnelle des paysagistes que la *manière* dont ils revendiquent jalousement la paternité et la propriété.

Ce discours sur la *manière* rencontre cependant sur un point l'identité que la profession cherche ainsi à se construire. Le paysagiste se dépeint souvent lui-même comme un homme de la couture et de la synthèse, c'est-à-dire comme un « concepteur tout-terrain », susceptible d'incarner une espèce d'interface entre des champs d'intervention et des professionnels jugés plus spécialisés. Répondant ainsi à une attente aujourd'hui manifeste, il se présente comme celui qui, au-delà des logiques sectorielles, des savoirs et des savoir-faire cloisonnés, détient la « vision d'ensemble » d'une situation territoriale – celui dont le champ d'action n'est rien moins que le cadre de vie dans sa totalité, en tant qu'il constitue un tout lié. Là résiderait, ainsi, la légitimité du paysagiste-démiurge, spécialiste de la non spécialisation, capable, dans la fulgurance de l'Idée de projet, de voir et d'agencer en un tout-ensemble, ce que les autres — scientifiques disciplinés en tête — traitent en réalités autonomes...

Le champ pédagogique apparaît aujourd'hui comme le lieu où se reflète et s'exalte cette contradiction entre une recherche de respectabilité et de reconnaissance sociales, qui pousse les professionnels à se rapprocher d'un certain modèle d'architecte-concepteur, et un discours sur la pratique qui a pour conséquence logique la remise en cause de la pertinence de ce même modèle. Force est hélas de constater que dans l'enseignement aujourd'hui destiné aux paysagistes, l'acquisition de cette posture de concepteur plus ou moins autocrate et supposé omniscient prend quelquefois encore le pas sur les apprentissages que supposerait une réelle mise en œuvre du mode d'action sur l'espace revendiqué par la profession. Comment en effet concilier le projet de paysage tel que

prétend le concevoir la plupart des paysagistes avec un enseignement de type « beaux-arts », organisé autour de maîtres d'ateliers ? Comment prétendre prendre en compte l'existant, l'histoire et la géographie des lieux, en réduisant les savoirs et savoir-faire qui le permettent à une satellisation autour du sacro-saint « atelier de projet », où la conception est encore souvent enseignée comme une affaire de savoir-ressentir et de « concept », plutôt que comme une réponse, à la fois formelle et politique, à des situations territoriales et paysagères complexes, que l'on se serait vraiment donné les moyens de comprendre ?

La situation qui vient d'être décrite s'explique sans doute, en partie, par la jeunesse de la profession et les nécessités ressenties d'une reconnaissance qui ne s'est pas encore traduite, en France, par la protection du titre. Ce déficit d'institutionnalisation, ajouté à la situation hyperconcurrentielle dans laquelle se place les praticiens en cultivant l'indéfinition de leur champ d'action, n'est pas sans favoriser un certain académisme, qui a sa traduction dans un attachement dogmatique à un discours d'ordre identitaire sur le projet, c'est-à-dire dans un déficit évident de théorisation de la pratique professionnelle. Tout se passe, en définitive, comme si cette profession, pour trouver sa place du point de vue institutionnel et économique, tout en défendant une vision de l'aménagement qui représenta, en son temps, une vraie « alternative » (Marot, 1995) , avait été contrainte d'adopter une posture qui apparaît précisément consubstantielle à ces habitus mêmes. Il y a là un paradoxe insoutenable dans la durée ; une tension dont l'enseignement doit travailler à délivrer cette jeune profession, en remettant en mouvement la réflexion éthique et théorique.

Faire tomber le paysage de son « socle »

Cela passe par la remise en question de paradigmes auxquels s'attache aujourd'hui le discours commun sur la pratique et sur l'enseignement professionnel lui-même. Je me limiterai, pour terminer, à examiner l'un d'entre eux : celui du « socle »⁸. Ce terme de « socle » revient très fréquemment, associé ou non aux adjectifs « naturel », ou « physique », dans le discours des professionnels sur la pratique du projet de paysage. « Retrouver et révéler le socle naturel », « faire émerger le socle » est une façon très courante, chez les paysagistes, de représenter leurs intentions. J'ai pu constater pour ma part à quel point ce réflexe, pris on ne sait où, s'impose aux étudiants débutants eux-mêmes, d'emblée enclin à s'abriter derrière la rassurante stabilité de ce socle providentiel.

Au-delà d'une simple question de vocabulaire ou de jargon professionnel, on peut voir dans l'emploi de ce terme la trace d'un habitus profondément enraciné, qu'il conviendrait de soumettre à la critique. L'idée de *socle* porte en elle une approche essentialiste du paysage, voire une démarche d'intervention gouvernée par un principe d'idéalisation, qui semble tout droit venue de l'art classique et de la culture du pittoresque. Néanmoins, ni le discours du paysagiste sur lui-même, ni sa pratique ne se limitent à l'évidence à une simple déclinaison de ce paradigme du socle. On pourrait dire que le rôle joué par ce dernier tient avant tout à un réflexe identitaire, qui s'impose dans le contexte d'un renouvellement rapide, mais peu théorisé, des pratiques du projet de paysage.

Le mot « socle » désigne, dans le lexique des paysagistes, ce qui relève, sur le lieu d'intervention du praticien, d'un *être là* supposé immuable et porteur de l'essence du paysage.

⁸ . Sur cette question, mes constats recourent largement ceux d'Hervé DAVODEAU (2008).

Concrètement, le socle peut prendre de multiples formes. Il est le cours d'eau dans la ville, le coteau dans la vallée, l'« assiette » du bourg ou du village, le clocher à l'horizon, le relief qu'il s'agit d'« exalter », la limite physique qu'il s'agit de souligner, la trace mémorielle qu'il s'agit d'exhumer... On l'associe à des objets à moitié enfouis, des phénomènes souffrant d'un déficit de visibilité, qui portent en eux-mêmes ce surplus de naturalité et d'histoire justifiant leur réexposition en pleine lumière. La supposée existence du socle permet ainsi de se représenter le territoire sur lequel il s'agit d'intervenir comme une réalité en suspens, provisoirement privée, pour partie ou complètement, de cet ancrage qui « fait paysage ». Ramener le paysage à son socle, trouver avec lui des « points d'accroche » — pour reprendre une autre expression consacrée — telle est la trajectoire ordonnatrice du « projet de paysage » et dans laquelle la spécificité de ce dernier semble condamnée à résider. Il est à cet égard significatif que le mot « site », que les paysagistes utilisent pour désigner l'espace concerné par le projet, soit souvent également employé comme un synonyme de « socle ». Sébastien Marot (1995), qui présentait au milieu des années 1990, dans un article remarqué, une sorte d'éloge de la *doxa* paysagiste, reprenait ainsi lui-même ce vocabulaire, parlant de la nécessité « pour rendre du sens et de l'identité aux « pays » et aux localités » de « faire ressortir le site », ce dernier étant clairement assimilé ici à ce qui, dans le paysage est susceptible d'incarner une immuabilité d'ordre naturel et/ou culturel ⁹.

Ce que les paysagistes demandent au « socle », c'est d'ancrer leur pratique dans la profondeur du territoire et de lui donner quelque chose de primordial, c'est-à-dire de l'éloigner d'une « remise en nature » a posteriori, qui relèverait de la décoration jardinière et relèguerait l'intervention de ces professionnels derrière

⁹ . Marot, 1995, p. 67.

celle de l'architecte et de l'ingénieur. C'est en ville et dans les périphéries urbaines, là même où le « brouillage » du paysage atteint, aux yeux du plus grand nombre, son comble, que cette idée du retour au socle (ou au « site ») est de toute évidence susceptible d'avoir le plus de force. Ainsi s'exprime à ce sujet, par exemple, le paysagiste Alain Mazas, dans un article significativement intitulé « Du socle naturel au paysage artificiel » : « Il s'agirait en somme de reconnaître et de respecter ce que l'on pourrait appeler le socle naturel de la ville afin de la construire dans le respect de ce socle, plutôt que de la construire dans la méconnaissance de ce socle et d'avoir ensuite à y réintroduire artificiellement des éléments de nature » ¹⁰.

N'est-on pas toutefois fondé à craindre, pour le dire brutalement, que rien de bien solide ne sépare ce « socle », tout empreint de l'autorité qui s'attache aux choses constantes et originelles, d'une mixture défraîchie de « nature physique » et de traditions ? Associé au socle physique, le « site » du paysagiste ne ressemble-t-il pas de façon préoccupante à celui des géographes de jadis ; quand, au temps de Vidal de La Blache et d'Emmanuel de Martonne, on leur demandait de dresser, en décrivant les paysages, le « tableau » géographique immuable dans lequel prennent place les événements narrés par les historiens ? Ce paysagisme du socle, qui se soucie moins d'accompagner le devenir des choses que de les ramener à leur principe et de révéler ce que, par essence, elles sont censées être, n'apparaît-il pas tout disposé, par ailleurs, à satisfaire les attentes des groupes sociaux en recherche d'« authenticité » et de ré-ancrage, dans un monde où la mobilité (des hommes, des capitaux, des idées, des catégories...) est devenue la règle et l'enracinement, ou la durabilité, l'exception ? Le « site » du paysagiste, comme socle à révéler, n'apparaît de ce point de vue pas

¹⁰ . Mazas, 1997, p. 71.

aussi éloigné qu'on aurait pu le croire du « site » des protecteurs du patrimoine du pittoresque, promoteurs et défenseurs des lois de 1906 et 1930.

Il faut relire, à ce sujet, les textes fondateurs souvent revendiqués comme tels, aujourd'hui encore, par une profession qui n'en a pas encore suffisamment construit, à mon sens, la critique. Les paysages, affirmait ainsi en substance Michel Corajoud en 1982, dans l'un de ces écrits qui a fait date, sont victimes d'une modernité oublieuse de ce « socle » physique et naturel, qui a interrompu le dialogue immémorial de l'homme et de la terre. Ils ont cet « air posé sur » que leur confèrent les logiques déterritorialisantes de l'agriculture industrielle, de l'aménagement et de l'urbanisme fonctionnalistes. Agir pour le paysage, c'est, pour Corajoud, revenir à une logique paysanne de rapport au temps et au donné naturel¹¹. Le paysagiste-artiste doit donc rechercher ses modèles dans la profondeur de l'univers campagnard. Il doit accomplir en conscience, en puisant dans sa propre sensibilité, ce que le paysan de jadis faisait sans y penser, c'est-à-dire travailler à renouer le lien entre les productions humaines et ce fameux socle, dont elles n'auraient jamais dû être séparées. A lui revient, en somme, de replacer au cœur du cadre de vie de l'homme occidental ce monde enfoui de certitudes solides et de formes structurantes, qui réside à la fois dans la mémoire et dans le *naturel* des lieux. Corajoud — notons-le au passage — retrouvait lui-même ici, sans pour autant le revendiquer, ni même, sans doute, en avoir conscience, les racines les plus profondes d'une théorisation de la « mise en paysage » et de la compétence en ce domaine — racines qu'il faut aller chercher au XVIII^e siècle et au cœur même de la très élitiste culture du pittoresque. Sans insister ici, remarquons seulement que les affinités

sont nombreuses entre le discours communément tenu par les professionnels d'aujourd'hui et celui que l'on rencontre, il y a deux siècles, chez les promoteurs du jardin pittoresque : charge contre les architectes et les ingénieurs, accusés d'agression à l'égard du « naturel » des lieux ; volonté de dépasser le jardinage pour aller dans le sens d'un « paysagement » qui a vocation à s'étendre à l'ensemble du territoire ; idéalisation de la campagne comme lieu de l'alliance entre l'art et la nature ; volonté de fonder l'action sur l'exhumation et la mise en valeur d'éléments naturels ou mémoriels structurants... Ajoutons que tout dans ce texte dont l'auteur vient des arts décoratifs, et en particulier le style des évocations de paysages proposées, respire la peinture et conspire à suggérer une assimilation du travail du paysagiste à celui du peintre.

Cette relation nouée, via l'idée d'un ré-ancrage des paysages au sein du « socle », entre les pratiques contemporaines du projet de paysage et une culture artistique héritée s'exprime également dans une tendance à concevoir le projet comme retour à un archétype contenu dans le spectacle des choses et qu'il s'agirait de révéler. Dépasser l'apparence accidentelle des choses pour revenir au « principe » qu'elle contient : on reconnaît là l'un des préceptes fondamentaux qui ordonnent l'idéalisation artistique classique. Cette démarche s'illustre aujourd'hui particulièrement dans les chartes ou autres plans de paysage, qui laissent parfois l'impression qu'une fois identifié et nommé le type paysager de chaque espace concerné, le travail est aux trois-quarts fini. Il ne reste plus ensuite qu'à concevoir un règlement qui vise à permettre au paysage de conserver les « caractères » — encore un terme consacré du lexique professionnel hérité du XVIII^e siècle — qui définissent la classe. Au mieux, dans ce cas, le règlement n'a aucun effet ; au pire, il transforme le paysage en un archétype, c'est-à-dire une caricature de lui-même. Car la qualité d'un paysage ne se situe-t-elle pas précisément, et tout au contraire, dans ce qu'il a d'unique ? Avec ces

¹¹ . Cette idée est notamment reprise par Sébastien Marot (1995), déjà cité, qui présente lui-même le paysagiste comme l'héritier naturel du paysan.

archétypes, ce sont des catégories toutes faites, nées d'une perception datée et socialement située, et reflétant une certaine idée que l'on se fait de l'« adaptation » des hommes au substrat physique ou de la « tradition », qui menace d'imposer leur banalité aux paysages et de gommer la passionnante singularité des lieux.

Il se pourrait donc que l'idéologie paysagiste du « socle », qui se donne quelquefois encore des airs de vision pionnière et rebelle, porte en elle plus de traditionalisme et, surtout, plus de conformisme que d'innovation. Mais sur quoi se fonderaient la pertinence, et donc la reconnaissance de l'expertise paysagiste, sans ce contenu objectif, solide, essentiel, que tout paysage recèle en son socle ? Ce dernier est en définitive chargé d'incarner cette vérité fondamentale, d'ordre historique et géophysique à la fois, dont l'existence apparaît indispensable, en ce domaine éminemment subjectif du paysage, à la légitimité et à l'autorité d'un regard expert.

Proposer que l'on cesse d'invoquer le « socle » n'est donc pas réclamer une simple réforme du vocabulaire professionnel. C'est suggérer au paysagiste de refonder sa pratique - si l'on ose dire - sur un socle beaucoup plus instable. C'est l'inviter à abandonner non pas la question du naturel, mais la Nature avec un grand N, au profit de l'exploration d'un paysage hybride et métissé, social et naturel, matériel et idéal à la fois. Ce n'est pas lui demander de désertier le champ de l'histoire, mais plutôt de refuser de considérer le passé comme simple pourvoyeur de traces mémorielles à exhiber, et de devenir l'expert du changement et l'artisan du passage. C'est l'enjoindre, en un mot, de s'emparer résolument d'un paysage qui appartient, au sens philosophique, au monde des *phénomènes*, c'est-à-dire à ce monde où les choses, libérées de leurs principes, s'épanouissent en une pluralité d'êtres, reflétant celle des regards, des points de vue et des contextes de perception, mais aussi les conditions changeantes de leur existence matérielle. C'est enfin et

surtout, d'une certaine manière, permettre à la profession de rencontrer enfin son objet et libérer, par là, la réflexion sur une pratique dont l'orientation doit cesser d'apparaître comme le seul gage de l'identité professionnelle.

Repenser l'« alternative » du paysage

Il s'agit bien, aujourd'hui comme il y a trente ou quarante ans, de prolonger une construction professionnelle de type critique, c'est-à-dire fondée sur la volonté de promouvoir une alternative aux idéologies dominantes qui ordonnent les modes d'action sur l'espace. Or, si l'idéologie fonctionnaliste est encore au cœur de certaines cultures professionnelles et de certaines sensibilités politiques, elle n'incarne plus à elle seule la vision du monde à laquelle il s'agirait, par le paysage, de s'opposer. L'adversaire, aujourd'hui, prend en effet tout autant la forme du réductionnisme biogéographique que de la nature protégée. Or, la mythologie du « socle » apparaît non seulement inopérante, mais aussi contre-productive pour lutter contre de telles visées. Le paysage qu'il faut opposer à ces dernières n'est pas celui qui porterait cette rassurante « nature première des choses », que ceux qui participent à débarrasser l'environnement de toute empreinte sociale croient précisément pouvoir exhumer, mais plutôt un paysage donné à lire comme l'expression tangible, à tous accessible, de la consubstantialité de ce que ces politiques opposent — un paysage qui constitue à ce titre, potentiellement, l'outil privilégié d'une action assumant la complexité socio-écologique des territoires.

Mais il faut aussi avoir le courage de combattre un autre adversaire, qui joue un rôle essentiel dans la demande actuelle en paysage et en « projet de paysage ». Je veux parler de la frénésie

identitaire contemporaine et de la quête de « racines » et d'« authenticité », qui est l'une des conséquences de la globalisation. N'est-il pas absolument nécessaire, aujourd'hui, de replacer le paysage, à la fois comme objet de la pensée et de l'action, à bonne distance de ce désir d'identité et, surtout, des manipulations à visée marchande qui prennent appui sur lui ? Pour cela, il faut d'abord débarrasser le paysage de tout lestage essentialiste, c'est-à-dire de ce par quoi, précisément, on le prédispose à se prêter à ce jeu identitaire. Mais il ne faut pas seulement faire tomber le paysage de son socle. Il faut aussi le retourner contre ce mouvement qui aboutit quelquefois à son instrumentalisation en faisant de la défense des « authenticités paysagères » le vecteur de la construction, esthétiquement et subjectivement fondées, d'un nouvel ordre socio-territorial.

C'est au regard de cette double exigence qu'il me paraît nécessaire, aujourd'hui, de faire glisser le centre de gravité de la pratique professionnelle du côté d'une démarche de « médiation » — telle que définie plus haut — impliquant, chez le paysagiste, une capacité à penser une démarche de construction de la connaissance à la croisée des sciences sociales et des sciences naturelles. Il est à cette fin essentiel de refonder le savoir de cette profession sur la traduction, dans la formation, des apports de la recherche interdisciplinaire en ce domaine. Là est le moyen de permettre au paysagiste de devenir véritablement l'expert de l'hybridité, du métissage et de la mouvance des choses, dans un monde qui, de plus en plus, contraint le réel à se plier aux catégories étanches de la pensée et de l'action. Affirmer cela ne revient pas à opposer un paysage rationalisé, reflet de la réalité objective des territoires, à ce que produisent les mythologies identitaires et patrimoniales. La forme de rationalisation qu'il s'agit de promouvoir n'est pas, on l'a vu, de celles qui fixent les objets étudiés en une réalité définitive, ni de celles qui s'imposent à la légitime subjectivité de l'acteur ou de

l'habitant. Cette rationalité là doit produire des récits dont la fin n'est pas écrite. Elle doit ainsi précisément permettre à la subjectivité de se construire et de s'exprimer, mais sur la base d'un savoir partageable, n'excluant du paysage aucune des empreintes dont il est constitué.

Bordeaux, octobre 2008,
septembre 2010.

Références bibliographiques

AURICOSTE Isabelle, 2001, « Le paysage et la réappropriation des territoires », dans *Patrimoine et paysages culturels*, Actes du colloque de Saint-Emilion, Bordeaux, Éd. Confluences, p. 65 sq..

BESSE Jean-Marc, 2001, « La physionomie du paysage d'Alexandre de Humboldt à Paul Vidal de La Blache », dans *Voir la terre. Six essais sur le paysage et la géographie*, Paris, Actes Sud, p. 95-115.

BERTRAND Claude et Georges, 1975, « Pour une histoire écologique de la France rurale », dans G. DUBY et A. WALLON (sous la dir. de), *Histoire de la France rurale*, Paris, Le Seuil, t. I.

BLANCHON Bernadette, 1999, « Les paysagistes français de 1945 à 1975. L'ouverture des espaces urbains », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, "Paysages en villes", n° 85, p. 21-29.

CHAMPY Florent, « Les architectes, les urbanistes et les paysagistes », *La ville et l'urbain. L'État des savoirs*, sous la direction de Thierry Paquot, Michel Lussault et Sophie Body-Gendrot, Paris : Ed. La Découverte 1 Syros, 2000, p. 214-224.

CORAJOUR Michel, 1982, « Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent », dans *Mort du paysage ? Philosophie et esthétique du paysage*, Seyssel : Champ Vallon.

DAVODEAU Hervé, 2008, « Le « socle », matériau du projet de paysage », dans *Projets de paysage*, 30/12/2008, URL : <http://www.projetsdepaysage.fr/>

DONADIEU Pierre, 2009, *Les paysagistes*, Arles, Actes Sud.

DONADIEU Pierre, 1999, « Entre urbanité et ruralité. La médiation paysagiste », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, "Paysages en villes", n° 85, p. 6-15.

DUBOST Françoise, 1995, *Vert patrimoine*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

DUBOST Françoise, 2002, « Les paysagistes et la demande en paysage », dans Michel RACINE (dir.), *Les créateurs de jardins et de paysages*, t. II, Arles : Actes Sud et ENSP, 2002, p. 373-379.

MAROT Sébastien, 1995, « L'alternative du paysage », *Le Visiteur*, n° 1, p. 54-81.

MAZAS Alain, 1997, « Du socle naturel au paysage artificiel », *Poïesis*, n° 6, p. 49-63.

Programme de recherche « Politiques publiques et paysage : Analyse, évaluation, comparaison ». Synthèse des résultats scientifiques : www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_scientifique_PPP.pdf.

TOMAS François, 1995, « Projets urbains et projets de ville. La nouvelle culture urbaine a vingt ans », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 68-69, p. 135-139.

... DES FRAGMENTS OUBLIÉS DU PAYSAGE
DES TRENTE GLORIEUSES ONT ÉTÉ RETROUVÉS !..

